

REVISION ALLEGEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2.1. Grand territoire Nord (Polset – Grand Planay – Glavier de Chavière)



Echelle : 1/8000e
Fond : cadastre DGFIP 2019

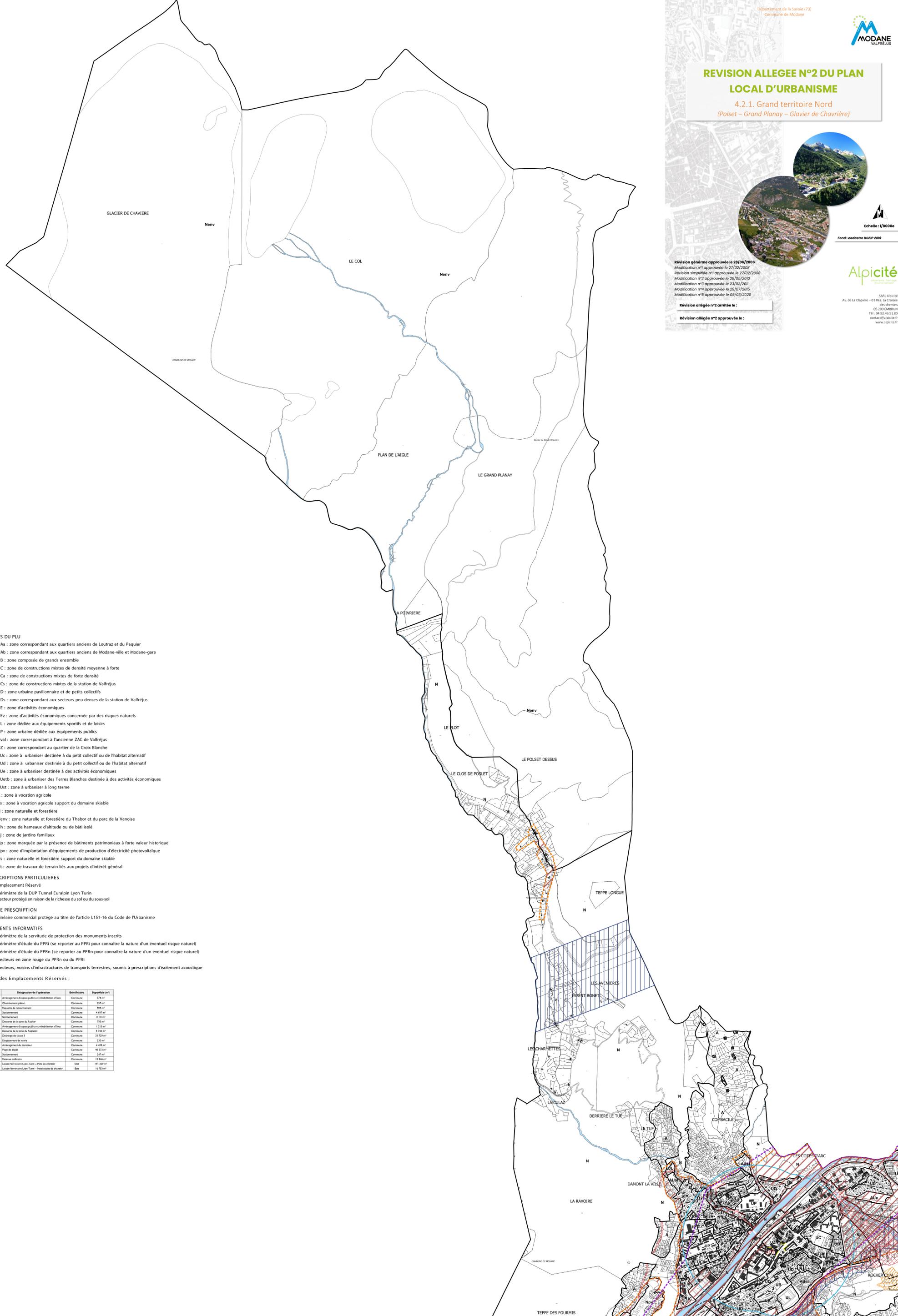
Révision générale approuvée le 28/06/2006
Modification n°1 approuvée le 27/02/2008
Révision simplifiée n°1 approuvée le 27/02/2008
Modification n°2 approuvée le 26/05/2010
Modification n°3 approuvée le 23/02/2011
Modification n°4 approuvée le 29/07/2015
Modification n°5 approuvée le 05/03/2020

Révision allégée n°2 arrêtée le :

Révision allégée n°2 approuvée le :

Alpicité
Urbanisme - Projets
Territoires

SARL Alpicité
Av. de la Clapière - 01 Rés. La Croisée
des chemins
05 200 588 800
Tel : 04 79 46 51 300
contact@alpicite.fr
www.alpicite.fr



ZONES DU PLU

- UAa : zone correspondant aux quartiers anciens de Loutraz et du Paquier
- UAb : zone correspondant aux quartiers anciens de Modane-ville et Modane-gare
- UB : zone composée de grands ensemble
- UC : zone de constructions mixtes de densité moyenne à forte
- UCa : zone de constructions mixtes de forte densité
- UCs : zone de constructions mixtes de la station de Valfréjus
- UD : zone urbaine pavillonnaire et de petits collectifs
- UDs : zone correspondant aux secteurs peu denses de la station de Valfréjus
- UE : zone d'activités économiques
- UEz : zone d'activités économiques concernée par des risques naturels
- UL : zone dédiée aux équipements sportifs et de loisirs
- UP : zone urbaine dédiée aux équipements publics
- Uval : zone correspondant à l'ancienne ZAC de Valfréjus
- UZ : zone correspondant au quartier de la Croix Blanche
- AUc : zone à urbaniser destinée à du petit collectif ou de l'habitat alternatif
- AUd : zone à urbaniser destinée à du petit collectif ou de l'habitat alternatif
- AUE : zone à urbaniser destinée à des activités économiques
- AUetb : zone à urbaniser des Terres Blanches destinée à des activités économiques
- AUst : zone à urbaniser à long terme
- A : zone à vocation agricole
- As : zone à vocation agricole support du domaine skiable
- N : zone naturelle et forestière
- Nenv : zone naturelle et forestière du Thabor et du parc de la Vanoise
- Nh : zone de hameaux d'altitude ou de bâti isolé
- Nj : zone de jardins familiaux
- Np : zone marquée par la présence de bâtiments patrimoniaux à forte valeur historique
- Npv : zone d'implantation d'équipements de production d'électricité photovoltaïque
- Ns : zone naturelle et forestière support du domaine skiable
- Nt : zone de travaux de terrain liés aux projets d'intérêt général

PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

- Emplacement Réserve
- Périmètre de la DUP Tunnel Euralpin Lyon Turin
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol

AUTRE PRESCRIPTION

- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme

ELEMENTS INFORMATIFS

- Périmètre de la servitude de protection des monuments inscrits
- Périmètre d'étude du PPRI (se reporter au PPRI pour connaître la nature d'un éventuel risque naturel)
- Périmètre d'étude du PPRn (se reporter au PPRn pour connaître la nature d'un éventuel risque naturel)
- Secteurs en zone rouge du PPRn ou du PPRI
- Secteurs, voisins d'infrastructures de transports terrestres, soumis à prescriptions d'isolement acoustique

Liste des Emplacements Réservés :

Numéro	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Superficie (m²)
1	Aménagement d'espace public et réhabilitation d'îlots	Commune	374 m²
2	Cheminement piéton	Commune	227 m²
3	Régime de stationnement	Commune	909 m²
4	Stationnement	Commune	4 697 m²
5	Stationnement	Commune	2 116 m²
6	Devenir de la zone de Rocher	Commune	793 m²
7	Aménagement d'espace public et réhabilitation d'îlots	Commune	1 212 m²
8	Devenir de la zone de Rocher	Commune	12 766 m²
9	Devenir de classe 1	Commune	32 729 m²
10	Équipement de voirie	Commune	335 m²
11	Aménagement de voirie	Commune	4 426 m²
12	Page de signal	Commune	48 573 m²
13	Stationnement	Commune	247 m²
14	Passage piéton	Commune	12 146 m²
15	Lignes fermières Lyon-Turin - Pass de chasseur	Etat	191 389 m²
16	Lignes fermières Lyon-Turin - installations de chantier	Etat	16 763 m²